Passerelle

Elections cantonales 2018: liste pour le Grand Conseil
Texte pour le site internet loswahl/tirageausort.ch

Tentez votre chance: annoncez-vous pour participer au tirage au sort des membres du Grand Conseil!

Pour la première fois depuis son existence, Passerelle lance une liste pour l'élection au Grand Conseil. L'objectif n'est pas tant de conquérir un siège au parlement cantonal que de promouvoir le tirage au sort des parlementaires.
Intitulée «loswahl.ch / tirageausort.ch», cette liste veut donner à toute citoyenne et tout citoyen du cercle électoral Bienne-Seeland la chance de siéger au Grand Conseil en participant à un tirage au sort organisé par Passerelle. C'est pourquoi Passerelle est à la recherche de personnes qui accepteraient d'occuper le ou les sièges obtenus par sa liste.

Quelle est la stratégie de Passerelle?
Passerelle, mouvement citoyen biennois, a pour vocation première de rendre la politique plus accessible et de favoriser la participation de toutes les personnes intéressées.
Afin d'encourager la participation politique et de redonner tout son sens à la démocratie directe, Passerelle veut introduire le tirage au sort des membres du parlement. C'est la raison pour laquelle, Passerelle a déposé l'année passée au Conseil de ville un postulat proposant de tirer au sort la moitié des membres du parlement. Déclaré anticonstitutionnel, ce postulat a malheureusement été classé.
Mais Passerelle n'abandonne pas pour autant cette idée et propose d'expérimenter le tirage au sort des parlementaires à l'interne, à l'occasion des élections cantonales 2018. Par ailleurs, Passerelle suit avec intérêt les préparatifs du lancement d'une initiative nationale visant à introduire le tirage au sort des 200 membres du Conseil national. Pour faire progresser cette idée, Passerelle a également déposé, en décembre 2017, une motion demandant d'instituer des conférences de citoyens élus par tirage au sort pour débattre de sujets d'intérêt public.

Comment cela fonctionnera-il concrètement pour l'élection au Grand-Conseil?
Le principe est simple: si Passerelle obtient un ou plusieurs sièges avec sa liste «loswahl.ch / tirageausort.ch», notre unique candidate Ruth Tennenbaum renoncera à son élection. C'est alors que Passerelle procédera à un tirage au sort pour désigner la ou les personnes appelées à siéger au Grand Conseil parmi celles qui qui se seront préalablement annoncées à cet effet auprès de Passerelle. Seule condition: avoir le droit de vote dans l'une des communes du cercle électoral Bienne-Seeland. Cette procédure est absolument légale (voir l'art. 91 de la Loi sur les droits politiques RSB 141.1).

Alors chères électrices et électeurs du cercle électoral de Bienne-Seeland, tentez votre chance et inscrivez-vous pour le tirage au sort des député-es du Grand-Conseil!
Nous sommes convaincus que chaque personne normalement constituée est capable d'exercer la fonction de parlementaire! Passerelle, qui dispose d'une solide expérience en la matière est là pour vous y préparer moyennant une petite formation et pour vous accompagner dans votre travail de parlementaire, par ailleurs honorablement rémunéré! Nous sommes également convaincus qu'une personne libre de se forger une opinion par elle-même, sans subir la contrainte d'un parti, saura prendre de bonnes décisions pour la collectivité, en s'appuyant non seulement sur ses connaissances, mais aussi sur son bon sens et son désir d'œuvrer pour la collectivité.